

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2003

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 14

René Robin nous a quitté sans tambour ni trompette le mardi 12 août 2003 à l'âge de 77 ans. Il a su communiquer à tous, du plus humble au plus érudit, cette passion pour l'histoire de l'art qui l'animait depuis des dizaines d'années. Il contribua au renouveau de l'Association des Amis de Bonneval. Marc Guillemin lui rend ici hommage

HOMMAGE A RENE ROBIN 21 AOUT 2003.

René, ta vie fut un combat singulier contre la maladie et l'adversité, tu t'es toujours battu et as su garder le moral et la gaieté. La semaine passée, la canicule a, sans aucun doute, abrégé ton existence, te plongeant dans un sommeil parfait au cœur de ton univers quotidien peuplé de disques, de cassettes et de bouquins.

René, chacun gardera de toi un souvenir personnel et particulier, les Bonnevalais se rappelleront le dynamique et original président de la maison des jeunes, le président de la Fondation Albert Sidoisne, ceux de Pré-saint-Evroult se souviendront d'un des membres fondateur de l'association familiale et l'organisateur des inter-villages des années 1970.

Ton érudition fut longtemps au service de la Société archéologique d'Eure-et-Loir au sein de laquelle tu occupas la fonction de vice-président. Le pré-inventaire André Malraux, des monuments historiques, te doit beaucoup avec la publication de nombreux bulletins sur les églises de notre région.

René, ta nature, ton caractère, chacun d'entre nous les connaissait, mais personne ne s'en plaignait. Ta tête de mule et ta façon de tout exagérer un peu nous ont quelquefois irrités. Ta générosité, ce ne sont pas Tes petits parrainés des pays déshérités qui la démentiraient. Ta passion pour l'art, la musique, les sciences et l'histoire tu as su nous la faire partager. Et c'est pour tout cela que l'on t'aimait.

Oui René, la vie a passé aussi vite que les voitures sur l'autoroute où durant quelques années tu as travaillé, aussi vite que les décennies d'amitiés que nous avons partagées.

Aujourd'hui, tu as revêtu la panoplie du voyageur de l'éternité. Les croyants feront des prières pour le salut de ton âme, les épicuriens lèveront encore leur verre en ta mémoire. Nous imaginons maintenant que tu pars pour de longues vacances dans les brumes ligériennes de la Touraine de ton enfance ou dans le soleil des pays lointains que tu connaissais si bien pour les avoir visités dans les livres.

**Avec ta pipe, ton imper et ton chapeau,
A la façon de monsieur Hulot,
La tête pleine de chansons de Brassens et de Trenet
Tu nous as quittés pour retrouver Armstrong et Bechet.**

Ton Ami Marc.

Avis au lecteur.

La sortie annuelle des Amis de Bonneval est fixée cette année au samedi 27 septembre 2003.

Le conseil d'administration vous invite à découvrir, le site de Moresville (Château), l'Eglise de Flacey et l'Eglise de Montharville.

A Montharville, en fin d'après midi, un vin d'honneur sera offert à tous les participants, avant le grand rata beauceron traditionnel.

Dans ce 14^{ème} numéro de notre gazette, vous trouverez la suite de la reproduction d'un article de la Dépêche d'Eure-et-Loir de 1942 (retrouvé par Jacques Guillaumin, dans les archives de son grand père Théophile Guillaumin). Un lundi à Bonneval au XVI^e siècle, de M. l'abbé J. Bouard, d'après les minutes notariales.

Vous retrouverez, quelques nouvelles du « Messenger » de 1903, avec le commentaire du premier Match de Foot-Ball disputé à Bonneval.

Jean-Luc DURAND

Vous pouvez rencontrer les Amis de Bonneval le samedi après midi au local situé 23, rue Saint-Roch à Bonneval
(au dessus de la bibliothèque municipale)

Association des **Les Amis de Bonneval** - B.P. 40 - 28800 BONNEVAL

Un lundi à Bonneval au XVI^e siècle. (suite)

Nous donnons ci-dessous la suite (Voir La Dépêche d'Eure-et-Loir du 3 juillet 1942) de l'intéressante relation d' « Un lundi à Bonneval au XVI^e siècle », extraite du remarquable ouvrage de M. l'abbé Bouard sur « Bonneval au XVI^e siècle, d'après les minutes notariales »⁽¹⁾

La Dépêche d'Eure-et-Loir du 3 juillet 1942.

Mais continuons nos achats. Après la nourriture, le vêtement. Nombreux sont les texiers en drap et en toile. Vous pouvez aussi rendre visite aux peigneurs et cordeurs de laine, à moins que vous ne préféreriez entrer chez un foulon. Pour prendre comme maître foulon la succession de Marc Poulain, Jehan Victrier payait, pour ses droits d'exercice du métier et droit de franchise, la somme de 60 livres. Ce prix donnait droit naturellement à toutes les prérogatives, profits et émoluments attachés à ce métier, mais Victrier devait, en plus, payer les droits de confrérie et le « joast » aux autres foulons.

Au lieu de matières premières ou d'étoffes, auriez-vous préféré des vêtements tout faits ? Jehan Fillon vient justement d'acheter en gros, le 29 février 1548, douze douzaines de hauts de chausse, 1/3 grands, 1/3 moyens, 1/3 petits et 12 douzaines de vestons, le tout en toile. Il a payé le tout 37 livres. Il y a aussi des couturiers qui pourraient se charger de la confection et même un teinturier en toiles pour les remettre en état. Pour les coiffures, vous trouverez à Bonneval

plusieurs chapeliers.

Trouvez-vous trop cher le prix des souliers de cuir que vous vendent les cordonniers, adressez-vous à la veuve de Mathurin Baste. En septembre 1562, elle a fait venir de chez un marchand de la Borde, paroisse de Soizé, de très bons sabots de bois. D'ailleurs le prix du cuir ne doit pas être trop élevé, car plusieurs tanneurs sont établis à Bonneval et ils ne paient pas les peaux brutes à un taux exagéré. Le cent de peaux de veaux et bouvarts (génisses) est payé 20 livres en 1527, 11 livres en 1535, 24 livres en 1565. La douzaine de peaux de vaches vaut 20 livres en 1527, mais à partir de trois dents seulement, car au dessous on en donnera trois pour deux. Elles tombent à 16 livres en 1535, mais remontent à 24 livres en 1565 et à 20 écus en 1587, à partir de quatre dents ; au dessous, on en donnera trois pour deux. Les peaux de bœuf valent la douzaine, 20 livres en 1527 à partir de sept dents ; au dessous le prix en sera celui des peaux de vaches : 17 livres en 1535 ; 44 livres en 1565, le double des peaux de vaches en 1587. Pour habiller et apprêter ces cuirs, une fois tannés, Guérant Travers, corroyeur, prenait en 1521, par douzaine de peaux, 20 sols pour les cuirs de vache, 12 sols pour les cuirs de bouveaux, 5 sols pour les cuirs de veaux, 10 sols pour les cuirs de chèvres et 10 sols pour les cuirs de moutons. Le suif blanc ou noir, employé par les cordonniers, valait, le 2 juillet 1541, 7 livres 10 sols le cent.

Vous trouverez aussi de bonnes cisailles chez le coutellier Favotte qui est aussi tanneur. N'y allez pas toutefois le 2 septembre 1553, car il se plaint fort, ainsi que son confrère en tannerie, Yvon Fareau, de ce que René de Cambray, bourgeois de Paris, maître visiteur général des merciers et autres gens sujets à la taxe, leur réclame 2 écus 6 deniers pour réception de leur serment et lettres de maîtrise, nécessaires pour pouvoir exercer leur métier et 2 sols pour droit de visite, tandis que Favotte et Fareau ne voudraient payer en tout que 2 sols 6 deniers.

N'oubliez pas la vaisselle d'étain de chez Etienne Brissot, potier d'étain ; elle est incassable.

Pour les métiers qui emploient le bois comme matière première, nous avons déjà parlé des charpentiers. On trouve aussi des menuisiers, les Cahot, des tourneurs en bois, tel, en 1585, Pierre Rousseau, des boisseliers comme Jehan Lefebvre. Celui-ci sera chargé, le 11 octobre 1583, en même temps de l' « estabot » de la mesure des blés et autres grains amenés sur le « martroi » (place du marché) de Bonneval. Cet « estabot » lui avait été baillé par le prévot, Jehan Sureau. Il devait donc « estaboter » et marquer les mesures servant aux grains avec la fleur de lys et les armes du roi.

Combien étaient vendus ces grains sur le marché de Bonneval. Le lundi 15 janvier 1562, le blé froment valait 6 livres 2 sols, le blé méteil 110 sols, l'orge 4 livres, l'avoine 25 sols, le tout s'entendant du prix du septier. Ce prix était considéré comme fort élevé. La cause principale de cette cherté venait de « la gent huguenot », c'est-à-dire des troubles et ravages occasionnés par les guerres de religion. Les pauvres gens s'en trouvaient « en grande nécessité et pauvreté ».

Après les métiers dont la matière première est le bois, le fer est travaillé par les serruriers et les maréchaux, tel Chesnelong, parent des seigneurs de Meignanville, paroisse de flacey.

Si par malheur vous cassez vos vitres, vous trouverez à Bonneval des vitriers pour les remplacer.

(A suivre.)

(1) - Voir «Bonneval en Bonne Vallée ...» n° 13 du mois de mars 2003

Quelques nouvelles de 1903,

5 JUILLET 1903.

Thivars.

En revenant du concours de Chartres, dimanche soir, par le tramway deux gymnastes, MM. Maurice Travaillé, de *La Bonnevalaise*, et Billet, de *l'Espérance Dunoise*, qui se tenaient sur la plate-forme, ont été précipités sur la route, à quelques minutes d'intervalle, entre les stations de Thivars et de la Bourdinière.

Fort heureusement le premier ne s'est fait aucun mal et le second en a été quitte pour de légères contusions.

Comme toujours ces deux accidents ont été causés par le système défectueux des barres de fermeture qui ont déjà produit tant d'accidents. Qu'attend-t-on pour les changer ?

12 JUILLET 1903.

Accident. – M. Cyrille Marcault, cultivateur à Melleville, commune de Neuvy-en-Dunois, était occupé, ces jours-ci, à décharger un tombereau, avec son domestique. Ce dernier ayant soudain retiré la traverse, M. Marcault eut la main prise sous la caisse du tombereau.

Dégagé aussitôt, le cultivateur, ayant constaté que l'un de ses doigts, presque tranché, ne tenait plus que par un lambeau de peau, se rendit chez lui et fit compléter la section du doigt mutilé, avec des ciseaux, par sa femme, puis il se rendit à Bonneval, chez M. le docteur Larrieu qui lui donna enfin les soins nécessaires.

19 JUILLET 1903.

TRIBUNE LIBRE

La suppression des prestations.

Une loi récente, qui était depuis plus de vingt ans sur les chantiers du Parlement, a fini par aboutir le 31 Mars dernier.

Cette loi donne aux Conseils municipaux la faculté de supprimer, dans leur commune, le rôle des prestations et de le remplacer par une taxe vicinale.

Les prestations pour les personnes, c'est-à-dire les trois journées de travail imposées à tous les hommes valides de 18 à 60 ans, et qu'ils acquittaient en nature ou en argent, à raison de 3 francs 75, - ont vécu, à Bonneval.

Dorénavant, tous les contribuables, indistinctement, acquitteront une taxe supplémentaire de 5 centimes

90 au principal de leurs contributions directes.

Il n'y aura d'exception que pour ceux qui ne sont pas inscrits au rôle des contributions directes, et ceux-ci doivent être peu nombreux dans notre commune.

D'autre part, la mesure profitera au plus grand nombre des 592 prestataires ; car ils auront à fournir une somme moindre de 3 fr. 75 selon qu'ils paient au-dessous de 140 francs de contributions.

Par contre, se sont les contribuables au-dessus de ce chiffre, qui auront la plus grande part dans l'acquiescement de la nouvelle taxe municipale.

On ne peut qu'approuver la décision de nos législateurs communaux. Elle fait disparaître un impôt de capitation, qui frappait, uniformément, du même poids, les pauvres comme les riches.

Il est seulement regrettable que cette réforme démocratique n'ait pas été étendue, par le Conseil, aux prestations des chevaux et voitures.

Dans la Beauce elle avait sa raison d'être. Pour presque tous nos cultivateurs de la ville et des hameaux, les chevaux et les voitures sont les principaux outils de travail.

Il n'y avait pas de prétexte sérieux pour leur refuser la modification de l'impôt.

D'autant plus que le transport des produits agricoles est presque un service public, de même que le labourage de la terre.

A notre avis, le Conseil aurait pu remplacer toutes les prestations par

une taxe unique de 12 centimes 54. Le budget n'en eût pas été plus grevé, puisque c'est un impôt de remplacement.

Là, encore, comme pour les personnes, l'impôt de capitation disparaissait : le cheval de labour, le cheval de trait, le cheval de charge n'étaient pas logés plus longtemps à la même enseigne que le cheval de luxe, le cheval d'agrément, le cheval de selle.

La réforme était tout aussi démocratique. Et, pendant qu'on y était, il fallait aller jusqu'au bout.

Les possesseurs de fortes cotes eussent payé un peu plus ; mais le montant de leurs contributions est si peu en rapport avec l'importance de leurs revenus, qu'ils se seraient exécutés de bonne grâce, ainsi qu'il convient à de bons patriotes.

Le Conseil municipal de Bonneval peut encore compléter la sage disposition qu'il a prise, en supprimant le rôle des prestations sur les chevaux et voitures.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Hodiè.

Bonneval.

Un nommé Orousset Alphonse, venu à Bonneval pour s'établir marchand de cafés, disait-il, se faisait héberger depuis deux jours chez M. Grangier, à l'hôtel de France et s'y trouvait fort bien quand par malheur il fut prié d'acquiescer sa dépense.

Ne possédant pas un *radis*, notre marchand de café qui, malgré ses belles manières, n'était qu'un vulgaire escroc fut mis en état d'arrestation, lundi dernier, et conduit à l'hôtel des *Haricots* à Châteaudun.

Ce changement de pension semblera peut-être un peu brusque à Orousset qui, paraît-il, arrivait de Cloyes où il a fait également des dupes.

26 JUILLET 1903.

Gault-Saint-Denis.

M. Fouquet cultivateur à Bronville

ayant loué à Chartres, un nommé Chardonneau, se disant de Baillaul'Evêque (ce qui était faux), lui avait versé 5 francs d'arrhes. Depuis ce jour, il attend toujours Chardonneau sans espoir de le revoir.

2 AOÛT 1903.

TRIBUNE LIBRE.

La place Billault.

Nous avons, à Bonneval, le boulevard Billault ; nous avons le pont Billault ; nous avons la rue Billault : - nous n'avons pas la place Billault.

Nous pourrions l'avoir.

Une circonstance inopinée nous permet de compléter cet ensemble de rénovation d'un quartier de Bonneval.

Voici comment :

Un vieil habitant de la cité vient de mourir. Il occupait un immeuble, espèce de rotonde, qui sera probablement vendue par ses héritiers. Si le fait se produit, nous demanderons que la commune de Bonneval se rende acquéreur de la propriété : qu'elle abatte la construction, et qu'elle établisse une petite place, qui serait dénommée Place Billault.

Sur le devant de cette place, et en face même de l'ancienne maison Billault, on élèverait une statue ou un buste à la mémoire de notre grand bienfaiteur, Alfred Billault.

Ce serait une manière très digne de lui manifester notre profonde reconnaissance, et de couronner son œuvre d'embellissement urbain et d'utilité publique.

Le projet est séduisant à tous égards. Au moment même où l'on va assainir le quartier Hérisson, un déblaiement de terrain donnerait de l'air au quartier Billault et serait profitable à tous les environs.

Nous ne voyons pas bien ce qu'on objecterait à notre proposition de gratitude posthume.

Alfred Billault, a accompli pour notre ville une action du plus grand mérite et de la plus haute valeur.

Il convient de rappeler que son legs n'est pas épuisé : grâce à son extrême libéralité, Bonneval sera un jour doté d'une nouvelle route allant à Brou.

Des hommes aimants et désintéressés comme le fut l'intelligent testateur, sont rares à notre époque. On leur doit, pour leur altruisme, non seulement le culte intime et profond du cœur mais encore celui de la manifestation ostensible, extérieure et durable.

La question qui nous occupe comporte des aperçus et des voies et moyens que nous ne nous chargeons pas d'examiner.

Cela, revient au conseil municipal actuel, qui, par bonheur, est, dans son homogénéité, animé de sentiments républicains comme les voulait notre illustre concitoyen.

C'est dire que ce conseil trouverait la bonne et vraie solution, pour honorer dignement la mémoire de celui qui a été, jusqu'à nos jours, l'enfant de Bonneval le plus qualifié pour être mis en relief.

La place Billault, ornée d'une statuette ou d'un buste, nous agréer infiniment. Puisse notre idée devenir celle de la grande majorité de nos concitoyens bonnevalais.

Hodié

16 AOÛT 1903.

Fête du quartier Saint-Jacques.

– Demain dimanche 16 août, grande fête de nuit, brillantes illuminations, fête foraine ; à 8h ½, feu d'artifice, bal public.

On trouvera chez M. Guignocheau, cafetier à Saint-Jacques, bons vins et bons gâteaux.

Guibert. – M. Planchenault, cafetier à Guibert, informe le public qu'il fera la fête de Saint-Laurent, le Dimanche 23 août.

Bon vin, rafraîchissements de premier choix et bons gâteaux.

Feu d'artifice. – Bal.

23 AOÛT 1903.

Condamnation. – Orousset, ce chevalier de l'escroquerie, arrêté à Bonneval, on se souvient, pour escroquerie de nourriture à l'hôtel de France, vient d'être condamné à 100 francs d'amende, par le tribunal de Châteaudun pour avoir voyagé en chemin de fer de Paris à Cloyes sans billet.

Braconnage. – Le nommé Rigolet, déjà nanti de quinze condamnations, vient d'en récolter une seizième de 5 francs d'amende et quatre mois de prison pour s'être laissé surprendre à poser des collets dans les bois environnant les communes de Conie et Villiers-Saint-Orien.

30 Août 1903.

TRIBUNE LIBRE

Bonneval, le 18 Messidor 1903,

Il existent certainement à Bonneval, comme partout ailleurs, aux archives de la Mairie, de la Gendarmerie et de la Justice de Paix, une copie d'un arrêté pris par M. le Préfet d'Eure-et-Loir, en date du ... déluge des bicyclettes, et aux termes duquel celles-ci ne doivent pas circuler sur les routes et dans les rues sans être munies d'un « appareil sonore avertisseur ».

Or, à Bonneval, et dans la belle saison surtout, les promeneurs sont à chaque instant, gênés et incommodés par bicyclettes les frôlant et qui ne sont pas munies de l'appareil sonore avertisseur prescrit, ou bien leurs propriétaires ne daignent pas se servir du dit appareil ; alors malheur aux personnes âgées ou ayant l'oreille un peu dure qui osent se hasarder sur les routes, dans les rues et carrefours car à chaque instant, et en voulant éviter une voiture venant devant, elles sont susceptibles d'être renversées par une bicyclette arrivant par derrière et qu'elles n'ont pas entendue.

Les contraventions à l'arrêté dont s'agit sont cependant prévues et punies par l'article 471 numéro 15 du Code pénal ?

Et, attendu qu'il est défendu de se faire justice soi-même, il appartient aux autorités et agents compétents d'indiquer à chaque contrevenant non seulement ses droits mais encore ses devoirs.

Simple Paul-Ice.

6 SEPTEMBRE 1903.

Montharville.

Aujourd'hui dimanche, à l'occasion de la fête patronale de Montharville, les débitants informent

le public que l'on trouvera dans leurs établissements : vins de choix et gâteaux assortis.

Le soir : grand bal, illuminations, feu d'artifice, attractions diverses.

13 SEPTEMBRE 1903.

Montharville.

Mardi matin, madame Lhuillery, cultivatrice à Godonville, commune de Villiers-Saint-Orien, ayant conduit son enfant au pèlerinage de Saint-Vrain, à Montharville, sortait de l'église de cette commune lorsqu'elle fut bousculée et jetée à terre par un cheval emballé attelé à une voiture.

La pauvre femme sérieusement contusionnée par l'une des roues du véhicule, qui lui avait passé sur le corps, fut transportée chez un habitant de Montharville en attendant l'arrivée de M. le docteur Larrieu, qu'un cycliste était allé chercher en toute hâte.

Après avoir reçu les soins nécessaires, elle a été, sur sa demande, transportée à son domicile à Godonville.

M. Larrieu, qui lui continu ses soins, a déclaré que l'état de la blessée n'inspirait aucune inquiétude.

20 SEPTEMBRE 1903.

Escapade. – L'une de ces nuits dernières, un brave garçon, M. X..., étant allé roucouler chez une colombe d'un faubourg de notre ville, ne fut, paraît-il, plus d'accord au moment de payer les faveurs qu'on lui avait aimablement accordés. De ce désaccord résultat même une telle scène que notre amoureux, obligé de prendre la fuite par la fenêtre, se blessa assez sérieusement pour devoir interrompre son travail ; c'est du moins ce que nous dit la rumeur.

Oh ! amour, quand tu nous tiens... !

Saumeray.

M. L..., de Saumeray, s'est vu dresser procès-verbal, ces temps derniers, pour avoir tué un pigeon voyageur qui venait manger avec ses poules.

27 SEPTEMBRE 1903.

Foot-ball. – A la suite de la réunion de dimanche dernier, une

première équipe de foot-ball a été organisée à Bonneval.

Pour la démonstration pratique du jeu, une partie aura lieu dimanche prochain 4 Octobre.

Les jeunes gens qui désireraient faire partie de l'équipe sont priés de se faire inscrire de suite ou de se trouver sur le terrain qui sera ultérieurement fixé.

Conflit imaginaire. – L'un de nos honorables confrères de la presse, a publié, cette semaine, un article concernant un soi-disant conflit, qui se serait produit à Bonneval entre le Conseil de Fabrique de l'Eglise et la Municipalité, à propos du déplacement du cadran intérieur de l'horloge de l'église en vue de la mise en place des orgues.

Or, des renseignements que nous avons pris à bonne source, il résulte que ce conflit n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur de l'article en question.

Il n'y a actuellement que pourparlers entre la Municipalité et le Conseil de Fabrique, pour le respect des droits de chacun, au sujet des travaux à entreprendre.

4 OCTOBRE 1903.

Match de Foot-Ball. – Ainsi que nous avons eu le plaisir de l'annoncer, dans notre dernier numéro, Bonneval possède aussi une équipe de Foot-Ball que nous comptons bien voir aux prises l'hiver prochain avec ses rivales des environs.

Pour inaugurer la saison qui va commencer, d'anciens joueurs Bonnevalais ont organisé une équipe qui, aujourd'hui dimanche 4 Octobre, disputera un match contre la première équipe du Club Athlétique Vovéen.

Ce match aura lieu dans une prairie voisine de la « ferme de Meuve ». Nous ne doutons pas que Bonnevalais et Bonnevalaises viendront applaudir et encourager nos jeunes sportsmen ; nous pouvons en tout cas leur certifier qu'il ne regretteront pas leur déplacement.

Qui sera proclamé vainqueur ? Ce serait peut-être téméraire de se

prononcer maintenant car on se souvient encore des match que le Club Athlétique Vovéen a soutenu contre les équipes Dunoises et Chartraines. L'équipe Bonnevalaise, d'autre part, compte dans ses rangs de nombreuses étoiles sportives, aussi nous avons fermement confiance en elle et c'est naturellement à elle que doivent aller tous nos encouragements.

Aux jeunes gens qui, jusqu'ici, ont encore hésité à se joindre à eux nous donnons le conseil d'aller les voir et nous sommes persuadés que gagnés par leur entrain ils ne tarderont pas à demander leur inscription dans la jeune équipe à laquelle nous souhaitons longue vie et nombreux succès.

11 OCTOBRE 1903.

Foot-Ball. – Ainsi que nous l'avions annoncé à nos lecteurs, la jeune équipe bonnevalaise de foot-ball, s'est rendue dimanche à Meuves où, malgré la distance et le temps incertain, l'avait suivi un nombre respectable de promeneurs.

Sur un terrain gracieusement mis à leur disposition, et qui se prête admirablement à ce genre de sport, les joueurs auxquels s'étaient joint partie d'une équipe du « Club Athlétique Vovéen » se sont divisés en deux équipes à peu près d'égale force pour se disputer le match annoncé, ou bien plutôt une intéressante séance de démonstration de ce jeu, très compliqué pour les profanes.

Au cours de la partie, jouée en deux mi-temps de 40 minutes chacune et séparées par un repos de 5 minutes, plusieurs beaux coups ont été parfaitement réussis, principalement à la deuxième mi-temps où les joueurs, plus familiarisés avec le ballon ont montré beaucoup moins d'hésitation qu'à la première.

Les deux équipes ont marqué un essai transformé en but et un essai, ce qui leur a donné à chacune huit points ex-æquo.

Très bien dirigée par l'arbitre, M. Jacottet, aîné, cette première séance a paru vivement intéresser les amateurs de sports et nous ne doutons pas que de nouveaux

adhérents viennent nombreux se faire inscrire dans l'équipe Bonnevalaise.

Saint-Maur.

M. Périneau dit Gentil, berger chez M. Lemaire, a trouvé, le 7 courant, sur la route de Bonneval à Conie, au lieu dit la Vallée Peau l'Ane, un colis contenant 24 boîtes de sardines, marque Canis-Club, qu'il s'est empressé de déposer à la Mairie de Saint-Maur à la disposition de leur propriétaire.

18 OCTOBRE 1903.

Une pelle. – Jeudi dernier, M^{elle} ***, partait faire une promenade à bicyclette quand à l'angle de la rue Bas-de-l'Eglise et de Châteaudun, alors qu'elle regardait derrière elle, la jeune fille vint butter contre une brouette de mortier dans laquelle elle s'affala. Grâce à la souplesse du mortier notre cycliste se releva indemne mais il n'en fut pas de même de son costume qui se trouva quelque peu maculé.

1^{er} NOVEMBRE 1903

Une belle capture. – Un énorme brochet, dont la présence dans le Loir avait été signalée par de nombreux pêcheurs, a été capturé jeudi dernier, vers quatre heures du soir, auprès du vannage de Vouvray, par l'un de nos concitoyens, M. Détain, cafetier à Bonneval, qui l'a rapport triomphalement chez lui. Il mesurait exactement *un mètre quinze centimètres* de la tête à la queue et pesait le respectable poids de 11 kilos.

Voilà plusieurs années, M. Détain avait déjà capturé, dans les mêmes parages, un brochet de 10 kilos.

8 NOVEMBRE 1903.

Triste. – Sous ce titre, on nous prie d'insérer :

Devenue veuve, Mme *** n'a pu se résigner à renoncer à satan et à ses pompes ; c'est sans doute pour cette raison que le jour de Toussaint, ou plutôt la nuit, car il était près de deux heures du matin, elle accordait ...bien des choses à un ami qu'elle avait recueilli afin, sans doute, d'oublier plus facilement cette triste journée consacrée habituellement aux souvenirs.

Les deux amoureux roucoulaient

à qui mieux mieux lorsque leurs épanchements, furent brusquement interrompus par l'arrivée d'indiscrets parents qui, pour jouir du coup d'œil et surtout s'assurer de la conduite de la particulière, firent sauter le volet.

Le tableau était édifiant car, de son côté, Mlle ***, jeune fille d'une quinzaine d'années, suivait l'exemple de sa mère en compagnie d'un deuxième ami de la maison qui lui donnait la réplique.

Triste ! Bien triste ! si l'on considère que la jeune fille jouit d'une intelligence plus que minime.

C. Honteux.

Saint-Maur.

Se rendant, dimanche dernier, en automobile à Fontainebleau ; M. le Comte René de Rougemont, propriétaire du château de Mémillon, commune de Saint-Maur, arrivait auprès de Pithiviers, quand le feu se déclara soudain dans le réservoir d'essence.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, l'automobile, fut détruite par le feu.

On raconte que M. de Rougemont ainsi qu'un américain, M. Georges Mason, qui l'accompagnait, n'eurent que bien juste le temps de sauter du véhicule pour éviter les flammes.

15 NOVEMBRE 1903.

Saint-Maur.

Dans la nuit de Dimanche à Lundi, des malfaiteurs se sont introduits avec escalade dans le jardin du presbytère de Saint-Maur où, après avoir brisé une clôture en fil de fer, ils ont visité une volière dans laquelle ils ont fait main basse sur onze faisans sur douze qui s'y trouvaient ; ils ont également volé un petit chien de garde puis se sont retirés en abandonnant sur le lieu de leur exploit un sac à guano.

Un autre habitant, de la commune a constaté que son chien avait également disparu.

22 NOVEMBRE 1903.

Mauvaise action. – Ces jours-ci, un ménage de journaliers, d'un hameau de la commune de Bonneval, avait mis tremper du marc de pomme pour faire du cidre ; mais paraît que

la chose ne convenait pas à deux voisines qui, la nuit venue, ne trouvèrent rien de mieux que d'aller puiser un seau de purin pour le jeter dans la cuve. Surprises par la propriétaire du marc, au moment où elles commettaient leur mauvaise action les deux peu scrupuleuses voisines s'enfuirent en abandonnant leur seau.

Les victimes sont paraît-il, bien décidées à porter plainte contre leurs deux voisines qui pourraient bien apprendre à leur dépens ce qu'il en coûte de chercher à empoisonner les gens, sinon les rendre malades.

Montharville.

Dimanche soir voulant se rendre à l'incendie de la Brosse, commune de Dangeau, trois habitants de Montharville, MM. Campagne, Mercier et Mariault, avaient pris place dans une voiture avec la petite pompe de premiers secours de leur commune quand, à un trop brusque détour d'un chemin, leur véhicule fut si violemment projeté en côté que la pompe tomba sur nos trois courageux citoyens qu'elle contusionna plus ou moins légèrement.

6 DÉCEMBRE 1903.

Anarchiste. – Ces jours derniers, la gendarmerie de Bonneval a conduit jusqu'à la limite du territoire soumis à sa surveillance le nommé Georges Lefèvre, âgé de 54 ans, qui lui avait été signalé comme anarchiste.

Etude de M^e FRUGIER,
huissier à Bonneval
(successeur de M^{es} TORLET et
SERGENT)

**1^o Manege
DE CHEVAUX DE
BOIS**

Et tous ses accessoires

**2^o Une voiture dite
Maringotte**

**Ou CARAVANE
A VENDRE AUX
ENCHERES**

**Le Dimanche 13 DECEMBRE
1903**

LE MESSAGE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Confections — Ameublement

LECOMTE-CHATEAU

LECOMTE-VOXEUR, Succ^r
A BONNEVAL (Eure-&Loir)



LECOMTE-CHATEAU

HABILLEMENTS pour HOMMES
Jeunes Gens et Enfants

LECOMTE-CHATEAU

VÊTEMENTS DE TRAVAIL
CHEMISES BLANCHES ET COULEURS
ARTICLES POUR MARIAGES



Spécialité de Meubles Massifs

Fabrication et Réparations de Sommier, Matelas, Sièges et Rideaux

MACHINES AGRICOLES MASSEY HARRIS

Faucheuses, Semoirs, Charrues, Herbes Canadiennes, Barattes, etc

AUTOMOBILES ET CYCLES

GARAGE avec POSSE

CONSTRUCTION SPÉCIALE DE BICYCLETTES

Transformation, Vente et Echange

TRAVAUX MÉCANIQUES

Réparations de Machines de tous Genres et tous Systèmes

A. AUBRY, Place de l'Eglise, BONNEVAL

N'ACHETEZ PAS DE MACHINES A COUDRE

Sans avoir inspecté



L'HELVETIA qui d'un prix peu élevé rivalise cependant avec les meilleures machines

125 fr. à pied. — 70 fr. à main

Payable 10 francs par mois. — Garantie

En vente chez M. FILLEUL, meubles et tapisserie à Bonneval

VIGOUREUX-ROLAND

— BONNEVAL —

TOILES — BLANC — ROUENNERIE — LAINAGES

Confections pour Hommes, Dames et Enfants]

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

Contre l'Incendie

Fondées en 1828, étendues en 1882 à toute la France

AGRÉÉES PAR LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Les Fermiers dont les Propriétaires sont assurés à la Mutuelle du Mans sont dispensés de la Prime du risque local

Les sinistres sont réglés immédiatement et intégralement payés aussitôt après

Les PRIMES ANNUELLES sont de

20 à 30 %, souvent plus, INFÉRIEURES à celles des autres Compagnies

et le Fonds de réserve de plus de 4 millions

permet d'assurer leur fixité

APERÇU DES PRIX POUR 1,000 francs DE VALEURS ASSURÉES	
Maisons d'habitations ordinaires	0 15
Ferme, exploitat. rur. 0.20, 0.40	0 50
Mobiliers ordinaires	0 29
Marchandises ordinaires	0 29
Bestiaux	0 45
Récoltes et Fourrages sentrés	0 77
Récoltes et Fourrages en meules	2 37

L'assurance contre l'explosion de la Poudre et du Gaz est concédée gratuitement

Tous Renseignements utiles sont donnés à toutes personnes désirant se dégager de leurs contrats en cours à d'autres Sociétés

S'adresser à M. CONVILLEAU, Directeur particulier

11, Rue de Belfort, Château-Juin

ainsi qu'à MM. SERRUAU, à Bonneval; DODDEMAN, à Pré-Saint-Martin; MELLOU, à Sancheville; BISCH, à Meslay-le-Vidame; HÔGER, huissier à Orgères (m)

Pharmacie Bachelet, à Bonneval

L'augmentation toujours croissante de la Pharmacie Centrale de Bonneval, lui permet de réduire à nouveau ses prix :

Acide Borique, le kilog	1 50	Eau Phéniquée ordinaire, le litre	0 50
La dose pour un litre	0 15	Cigarettes Epicé 1 50	Cigarettes Legras 1 75
Antipyrine, le cachet de 1 gramme	0 20	Farine Lactée	1 50
Somatose, la boîte de 100 grammes	6 00	Nestléine	1 40
su lieu de 7 00		Pilules Seissas	1 40
Eau de Jans	0 70	Past' Girardet	1 05
Eau de Rubinat	0 70	Spécifique Victorieux	0 85
Pilules des Shakers	1 30	Pilules ferrugineuses (Vallet), le cent	3 00
Solution Coirre	2 00	Glycero-phosphate de chaux granulé, le flac.	3 50
Solution Odeur	2 00	Koïs granules	3 00
Crème Simon	0 85	Douche d'Esmerk, 1/50 caoutchouc 2 ca-	
Siel Purgatif vétérinaire, le kilog	0 35	nules et robinet (bonne qualité)	4 50
Sirof de Tolu, le 1/2 litre	1 75	Qualité supérieure	5 59
Pastilles de Tolu, les 125 grammes	0 50	Tire lait en cristal	0 90
Pastilles de Vichy, les 125 grammes	0 50	Bout de sein cristal	0 90
Eau Sédative, le litre	0 50	Eberon sans tube	0 80
Eau Boriquée, le litre	0 50	Téine à souppre, caoutchouc rouge	0 30

Produits recommandés de la maison :

Poudre Bonnevalaise pour arrêter la diarrhée des vœux, prix 1 fr. 50.

Sirof pectoral pour grandes personnes 1 fr. 50, pour enfant 1 fr. 25. Une cuillerée à bouche de ce sirof calme instantanément la toux la plus opiniâtre et en quelques jours guérit le plus fort rhume.

Exécution des ordonnances de MM. les docteurs à des prix très modérés, avec des produits de toute première qualité garantis à l'analyse.

N. R. — Toute personne qui achète au comptant pour au moins 0 fr. 50 de marchandises reçoit un bon de prime représentant 10 % d'escompte sur le prix d'achat, la valeur de 10 fr., en bons donne droit à choisir entre 1 litre de malaga, 6 savons de toilette, 1/2 litre Eau de Cologne, 2 flacons extraits pour le mouchoir.

Tonnellerie. — Vente et Achat de Tonneaux

Fabrication de Cuves, Barattes, Barils à miel, Seaux et Brocs
Tonnes pour Chariots

BERTIN-ROSSIGNOL

Rue Hérisson, BONNEVAL

DESCENTE EN CAVE. — MISE EN BOUTEILLES & SOUTIRAGE

Location de Cuves et Fûtailles

Articles de Caves. — Vente de Bouchons et Bouteilles

PEINTURE & VITRERIE

Édouard POUSSARD

Rue Hérisson, BONNEVAL

DÉCORATION D'APPARTEMENTS, intérieurs et extérieurs

Ornements en staff et carton Pierre

Bois et Marbres,	Vitrerie de fantaisie,	Grand choix de pap ers
Flags, Lettres,	Verres Saint-Gobain à reliefs, blancs et	peints. Art nouveau, des-
Attributs,	teintés.	sins absolument inédits.
Dorure, etc.	Enaux, gl'ces nœrs pour devanture,	Encadrements en tous
	Glaces gravées, Miroiterie,	genres.
	Vitraux d'art et d'appartements.	

Prix très Modérés

MEUBLES, TAPISSERIE, LITERIE

Fabrique de Sommier et Matelas

E. FILLEUL

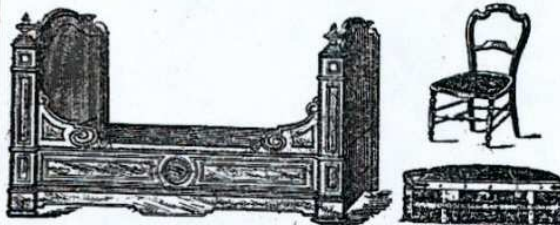
Rue Hérisson, à BONNEVAL

Rideaux et Tentures, Garnitures et Embrasses. — Balloches de Matelas à domicile

Bois de lit façon noyer ciré depuis 30 fr.

Sommiers élastiques pour 2 personnes : 29 fr.

LAINES — PLUMES — DUVETS — GLACES



Articles de Voyages : Malles, Valises, Couvertures, etc.

Magnifique Choix d'Ombrelles et Parapluies

PRIME GRATUITE : Tout achat d'une valeur de 20 fr. donne droit à la photographie de l'acheteur

BONNEVAL.

TRAITEMENT DES HERNIES
ET DE TOUTES LES DIFFORMITÉS

APPLICATION PARFAITE — SOULAGEMENT IMMÉDIAT

CHARTRES — 43 et 45, Rue du Soleil-d'Or — CHARTRES

Fabrique à PARIS, Rue Lœdépée, 12